

# Résistance du puceron vert de pêcher (*Myzus persicae*) vis-à-vis des néonicotinoïdes

## Plan de surveillance 2014 sur Colza

### RESUME

Cette étude vise à rechercher un allèle impliqué dans la résistance de cible à la famille des néonicotinoïdes chez le puceron *Myzus persicae*. Le mécanisme de résistance recherché est lié à une mutation sur la sous unité  $\beta$  du récepteur nicotinique entraînant la substitution d'une arginine (Arg ou R) par une thréonine (Thr ou T) en position 81 (mutation R81T).

Ce bilan ne fait état que des résultats obtenus sur des populations de *Myzus persicae* prélevées sur Colza. Pour cette culture, en 2014, seules 4 parcelles ont été analysées. Elles provenaient des régions Champagne-Ardenne (2), Lorraine (1) et Picardie (1).

**Sur les 113 individus testés, 100 % se sont avérés homozygotes sensibles.**

Mots clés : *Myzus persicae*, néonicotinoïdes, mutation R81T, résistance

## I. Rappel du contexte

Dans le cadre du plan de surveillance nationale 2014 de la DGAL « Résistances *Myzus persicae* sur Colza », les prélèvements ont été réalisés dans **des parcelles** où le thiaclopride a été appliqué au cours des dernières années, en privilégiant les parcelles à proximité d'autres cultures telles que : **potomme de terre, betterave, pêcher** (hôtes potentiels de *M. persicae*).

## II. Description brève de la méthode utilisée

Tous les individus ont été analysés pour rechercher une résistance de cible aux néonicotinoïdes, liée à la mutation R81T (Bass *et al.*, 2011) sur la sous unité  $\beta$  du récepteur nicotinique, qui entraîne la substitution d'une arginine (Arg ou R) par une thréonine (Thr ou T). La méthode de PCR dCAPS utilisée pour la recherche de cette mutation a été mise au point par l'unité RPP en 2012.

Cette méthode repose sur le principe d'une **PCR RFLP** (Restriction Fragment Length Polymorphism). Il s'agit d'effectuer une PCR en amplifiant la portion du gène susceptible de contenir la mutation recherchée et d'effectuer ensuite une digestion enzymatique permettant de couper soit l'allèle sauvage, soit l'allèle muté. Mais dans le cas de la mutation R81T, l'allèle sauvage et l'allèle muté ne possèdent pas de site de restriction qui corresponde à celui d'une enzyme disponible sur le marché. Le site de restriction est donc créé, lors de la PCR, en insérant une amorce dont l'une des bases est dégénérée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas complémentaire à celle de la séquence sauvage (initiale). Cette méthode est nommée dCAPs (derived cleaved amplified polymorphic sequences).

L'enzyme de digestion SmlI coupe le site de restriction ainsi créé sur l'allèle sauvage. Si l'allèle est muté, le site de restriction n'existera pas sur celui-ci et l'enzyme n'agira donc pas. La taille des fragments obtenus permettra de connaître le profil de chaque individu pour la mutation R81T grâce à une migration sur gel. Les deux allèles (muté et sauvage) donneront des fragments de taille différente après digestion enzymatique, ce qui permettra de les différencier lors de la migration. Cette méthode permet de différencier les individus homozygotes des individus hétérozygotes.

## III. Echantillons analysés

Le plan de surveillance 2014 prévoyait 12 prélèvements sur des parcelles issues de 8 régions différentes. Les prélèvements reçus se répartissent comme suit :

	Nombre de parcelles prévues	Nombre de parcelles échantillonnées
Bourgogne	2	0
Champagne-Ardenne	2	2
Ile de France	2	0
Lorraine	1	1
Nord Pas de Calais	1	0
Picardie	1	1
Rhône-Alpes	3	0
Total	12	4

## IV. Résultats 2014

Référence Anses	Référence expéditeur	Région	Nombre d'individus analysés	Nombre d'individus homozygotes sensibles	Nombre d'individus hétérozygotes résistants	Nombre d'individus homozygotes résistants
14-143	14-CA-10-02	Champagne Ardenne	30	30	0	0
14-145	14-CA-51-01	Champagne Ardenne	30	30	0	0
14-147	14-PI-80-01	Picardie	30	30	0	0
14-160	14-LOR-55-01	Lorraine	23	23	0	0

**Tableau 1** : Répartition des différents génotypes pour la mutation R81T dans les quatre parcelles de colza analysées en 2014

Pour les quatre parcelles, la totalité des individus analysés ne possèdent pas la mutation R81T.

## V. Conclusion

L'allèle de résistance recherché est absent dans les quatre populations de *M. persicae* prélevées sur colza, en 2014.

Mais, compte tenu du très faible nombre de parcelles prélevées, ces résultats n'apportent malheureusement pas une vision claire du profil de résistance de ce puceron vis-à-vis des néonicotinoïdes dans les zones à forte implantation du colza.

## VI. Partenaires scientifiques et techniques

### Expert référent Résistances de la DGAL

M. Jacques Grosman – DRAAF-SRAL Rhône Alpes – 165 rue Garibaldi – BP 3202 – 69401 Lyon cedex 03 – France.

### Expert référent Grandes cultures de la DGAL

M. Marc Delos – DRAAF-SRAL Midi-Pyrénées – Cité administrative – Boulevard Armand Duportal – 31074 Toulouse Cedex – France.

**Réseau des DRAAF-SRAL et des organisations professionnelles de la Surveillance Biologique du Territoire** pour la participation aux prélèvements.

## VII. Bibliographie

- Bass C., Puinean AM., Andrews M., Cutler P., Daniels M., Elias J., Paul VL., Crossthwaite AJ., Denholm I., Field LM., Foster SP., Lind R., Williamson MS., Slater R., 2011. Mutation of a nicotinic acetylcholine receptor  $\beta$  subunit is associated with resistance to neonicotinoid insecticides in the aphid *Myzus persicae*, BMC Neuroscience. 12:51
- Slater R., Paul VL., Andrews M., Garbay M., Camblin P., 2012. Identifying the presence of neonicotinoid resistant peach-potato aphid (*Myzus persicae*) in the peach-growing regions of southern France and northern Spain, Pest Management Science. 68 : 634-638